



Séminaire d'été
de l'**ANdÉA**

**FAIRE
TERRITOIRE,
LES ÉCOLES
D'ART ET
DE DESIGN EN
LEURS LIEUX**

Les 06 et 07
septembre 2018

Aux Champs Libres et à l'École
européenne supérieure d'art de
Bretagne — site de Rennes



ANdÉA, Association nationale des écoles supérieures d'art

© 2018

Coordination : Maud Le Garzic Vieira Contim

contact@andea.fr

www.andea.fr

 Facebook

 Twitter

Séminaire d'été 2018 :

Coordination générale : Maud Le Garzic Vieira Contim

Comité de pilotage : Christian Debize,
Benjamin Hochart, Christelle Kirchstetter,
Odile Le Borgne, Maud Le Garzic Vieira Contim,
Muriel Lepage, Maxime Raynaud,
Bernhard Rüdiger, Danièle Yvergniaux

Design graphique : Mathilde Julan

Avec le soutien : le ministère de la Culture – Direction
générale de la création artistique, la Ville de Rennes,
l'École européenne supérieure d'art de Bretagne,
Les Champs Libres et les sociétés Boesner et Canson.

 EESAB

 Les Champs Libres

 Art contemporain en Bretagne

 Destination Rennes

*Sur inscription, dans la limite des places disponibles –
la communauté des écoles supérieures d'art et design
étant prioritaire.*



FAIRE TERRITOIRE, LES ÉCOLES D'ART ET DE DESIGN EN LEURS LIEUX

Chaque année l'**ANdÉA** réunit la communauté des écoles supérieures d'art et design dans le cadre de son séminaire d'été, occasion de mise en commun, d'échanges et de prospective.

Les 06 et 07 septembre 2018 à Rennes, ce sont environ 300 personnes (étudiant·e-s, enseignant·e-s, personnels administratifs, directeurs et directrices, président·e-s, tutelles et partenaires) qui débattront et anticiperont l'école d'art de demain au prisme des mutations territoriales et des politiques publiques qui se réinventent aujourd'hui par les lois récentes, les initiatives collectives et individuelles et l'évolution de la société.

Qu'est-ce qu'une école inscrite sur un territoire et visible à l'échelle internationale ? Qu'est-ce qu'être étudiant·e, artiste, designer, critique ou théoricien·ne dans une société, dans une ville, une métropole, une région ? De quelles manières les métiers de l'art et du design participent-ils de l'économie des territoires et de leur valeur ? À quelle échelle les établissements d'enseignement supérieur Culture travaillent-ils et à la croisée de quelles politiques publiques ?

Comment les élu·e-s inventent-elles/ils les nouveaux périmètres des territoires ?
Quelle est la configuration qui permettra d'achever la mutation des écoles d'art avec un vrai statut pour les enseignant·e-s, conforme à l'enseignement supérieur ? Jusqu'où la distinction historique entre écoles dites « territoriales » et écoles dites « nationales » est-elle encore pertinente aujourd'hui ?

Dans le cadre d'ateliers et de grands moments partagés en plénière, la communauté de l'enseignement supérieur artistique dialoguera avec des élu·e·s, des associations d'él·u·e·s, des acteurs et actrices de la culture d'aujourd'hui et de demain, des artistes, des designers, et tous les partenaires des écoles supérieures d'art et design seront conviés.

*En présence de Françoise Nyssen, Ministre de la Culture :
allocution le 6 ou le 7 septembre (sous réserve)*

PROGRAMME

Jeudi 06 septembre 2018

☞ LES CHAMPS LIBRES

Salle de conférences. Entrée ouest - 10, cours des Alliés
(1 minute de la gare à pieds, métro Charles de Gaulle)

9h30 Accueil café

10h-12h

Assemblée générale de l'**ANdÉA**

12h-14h Déjeuner-cocktail au Café des Champs Libres

14h-14h30

Ouverture du séminaire par Nathalie Appéré,
Maire de Rennes. Mot d'accueil de Benoît Careil, adjoint
à la culture de la ville de Rennes et président de l'EESAB,
des représentantes élues au conseil d'administration
de l'EESAB des villes de Brest et Lorient et de Quimper
Bretagne Occidentale, de la direction de l'EESAB
et de la présidence de l'**ANdÉA**

14h30-18h

Table-ronde en plénière *Nouveaux périmètres
des politiques publiques, lieux et enjeux de la création*

☞ EESAB - site de Rennes

34, rue Hoche (métro Sainte-Anne)

18h30-20h30 Réunions sectorielles

☞ COUVENT DES JACOBINS

Place Sainte-Anne (métro Sainte-Anne)

18h30-22h

Visite libre de l'exposition *Debout! collection Pinault*

☞ BISTROT DE LA CITÉ

7, rue Saint-Louis (métro Sainte-Anne)

21h-1h

Soirée DJ *Musique pop et arts plastiques*

PROGRAMME

Vendredi 07 septembre 2018

👉 EESAB - site de Rennes
34, rue Hoche (métro Sainte-Anne)

9h

Accueil café (cloître)

9h30-11h30

Ateliers en parallèle (1 atelier au choix)

11h30-12h15

Visite libre de l'exposition de l'EESAB

👉 HÔTEL DE VILLE

12h30-14h

Déjeuner-cocktail, salons de l'Hôtel de Ville,
réception par Nathalie Appéré, Maire de Rennes

👉 LES CHAMPS LIBRES

Salle de conférences

Entrée ouest - 10, cours des Alliés

(1 minute de la gare à pieds, métro Charles de Gaulle)

14h30-18h

Table-ronde en plénière *Formes de l'école d'art*
et clôture du séminaire

TABLE-RONDE EN PLÉNIÈRE (Les Champs Libres)

Jeudi 06 septembre 2018

🕒 14h30/18h

Nouveaux périmètres des politiques publiques, lieux et enjeux de la création

À la croisée de la création, de l'enseignement supérieur et de l'éducation pour tous, l'école supérieure d'art émerge à différents champs, alimente aussi son territoire et participe à de multiples titres aux politiques publiques, à travers son activité mais aussi par les diplômé·e·s qu'elle produit : étudiant·e·s, enseignant·e·s, artistes, designers s'insèrent dans des économies et en produisent aussi de nouvelles. Les compétences et les nouvelles stratégies des collectivités territoriales, à l'endroit notamment de l'enseignement supérieur et de la culture, dessinent les territoires de demain. Comment les élu·e·s inventent-elles/ils les nouveaux périmètres des territoires et comment construisent-elles/ils une nouvelle dynamique ? Quelles relations, complémentarités et interdépendances se créent entre les différents échelons de collectivités, et de quelles manières ces mutations s'articulent-elles avec les missions des établissements d'enseignement supérieur, en premier lieu les écoles supérieures d'art et design, principalement financées par ces collectivités ? Quelles nouvelles politiques internationales émergent pour des villes, métropoles et régions connectées au niveau européen et mondial ? Comment les élu·e·s anticipent-elles/ils le boom de la démographie étudiante, française et mondiale ? Élu·e·s des collectivités territoriales, associations d'élu·e·s, représentant·e·s de l'État, du Parlement et de l'enseignement supérieur échangeront avec la communauté des écoles d'art.

TABLE-RONDE EN PLÉNIÈRE (Les Champs Libres)

Vendredi 07 septembre 2018

🕒 14h30/18h

Formes de l'école d'art

Qu'est-ce qu'une école d'art, une école supérieure de théâtre, de musique, de cirque ou de danse ? Comment l'avons-nous déjà repensée et comment la voulons-nous, pour former qui et à quoi ? Comment l'artiste, le designer, la créatrice, le créateur fait-il ou fait-elle école à l'articulation, des milieux professionnels et sur les territoires ? Comment invente-t-on la scène artistique et le design de demain ? Pédagogies, profils des équipes pédagogiques, articulation aux milieux professionnels, sélection et diversité des étudiant·e·s : de quelles manières préserver et améliorer le modèle de l'école supérieure Culture sans tomber dans les travers de l'académisation et en préservant notre mission de service public ? Les écoles de la création sont-elles des établissements culturels ? L'art peut-il se laisser circonscrire à un territoire ? Jusqu'où la notion de scène artistique, avec ce qu'elle implique de territorialisation, est-elle encore pertinente dans le contexte mondialisé des échanges et de la création ? Quelles sont les mutations récentes de la société et des technologies qui imposent de repenser l'enseignement de la création, et notamment celui du design ? Artistes, designers, créateurs, créatrices, théoricien·ne·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s, représentant·e·s des milieux professionnels échangeront sur ces questions.

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 1

Comment les écoles d'art territoriales et nationales se saisissent-elles des enjeux territoriaux ?

Les écoles supérieures d'art sont inscrites au cœur de territoires très divers depuis la petite ville jusqu'aux grandes métropoles. Toutefois, elles exercent leurs activités d'enseignement et de recherche dans le cadre réglementaire des lois, décrets et arrêtés du ministère de la Culture, qui sont les mêmes quels qu'en soient le statut et les financements, quel que soit le territoire dans lequel elles s'inscrivent. Qu'elles soient de statut national (EPA) ou territorial (EPCC), les écoles sont dans un territoire, dans un contexte, et interagissent avec les politiques des collectivités qui les environnent, dans les domaines spécifiques de l'enseignement supérieur, de l'art et de la culture, mais parfois aussi d'autres domaines *a priori* plus éloignés. Comment les collectivités territoriales, notamment dans les processus de métropolisation, voient-elles le rôle et les enjeux des écoles ? Quels changements sont à venir et quelle solidarité territoriale peut-on attendre ? Comment les écoles articulent-elles une inscription territoriale avec les enjeux nationaux (recherche, etc.) qui font le cœur de leur mission ? Comment les écoles nationales prennent-elles en compte les enjeux territoriaux ? Comment traduire cela dans le contrat d'accréditation conçu aussi comme un contrat d'objectifs et de moyens ?

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 2

L'EPCC, quels champs des possibles ?

En quoi l'outil EPCC (Établissement public de coopération culturelle) est-il pertinent pour la réalisation des missions des écoles supérieures d'art ? Que permet-il et comment pourrait-il être amélioré ? L'améliorer oui, mais dans la poursuite de quels objectifs explicites de gouvernance ? Les exigences et normes du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche amènent la communauté à faire des propositions pour préciser les obligations statutaires des établissements (composition des conseils d'administration, instances, contractualisation entre les membres...). Entre domaine et territoire, l'EPCC sur le fil n'est-il pas le seul espace possible de coopération pour l'enseignement supérieur ? Quels sont les paradoxes et représentations attachés aux modèles de gouvernance par les pair·e·s ? Où se jouent les arbitrages et l'inscription stratégique de l'action ? Qu'a-t-on à apprendre, pour avancer statutairement, des expériences de gouvernances d'EPCC qui ne sont pas des établissements d'enseignement supérieur ? Doit-on tout attendre des évolutions législatives ? Comment assumer et conduire les évolutions statutaires au sein des établissements eux-mêmes en rapport avec leurs missions et singularités ? L'EPCC est normalement un espace qui permet de sortir du « qui paie décide » et du « les spécialistes du domaine écrivent le projet » : utopie ?

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 3

***Travailler, chercher, enseigner :
quel statut approprié pour les
Professeurs d'Enseignement Artistique ?***

Les enseignant·e·s dans les écoles d'art sont d'abord des actrices et acteurs du monde de l'art. Elles et ils inventent des pédagogies depuis leurs territoires singuliers de création dans les champs du design, de l'art, de la critique, de la philosophie ou de l'histoire. S'ajoute à ces réflexions sur la transmission la question de la recherche alors qu'aucun statut n'encadre, ne délimite le périmètre ni même les enjeux de cette nouvelle mission. Des pratiques ont été inventées dans les écoles qu'il s'agira d'observer afin de penser au mieux ce qui pourrait spécifier le statut à venir des PEA. Comment inventer un statut, à partir des expériences menées et en regard des statuts des autres enseignant·e·s du supérieur souvent proposés comme seuls modèles possibles, qui soit approprié aux nouvelles missions des écoles supérieures d'art et design, qui ouvre à une reconnaissance et à une meilleure circulation de cette recherche et surtout qui permette aux enseignant·e·s des écoles (nationales comme territoriales) de rester des artistes actifs et des professionnel·le·s engagé·e·s dans les milieux de l'art ?

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 4

Mutations des enjeux internationaux

Depuis des années, tout le monde dans les écoles parle de « l'international » pour désigner l'ensemble des relations que nous nouons avec des partenaires et des personnes installés hors de France. Mais où en sommes-nous vraiment de ces relations ? Quelle politique et quel rapport au monde désirons-nous faire advenir avec nos « actions internationales » alors que les enjeux planétaires évoluent à grande vitesse sous nos yeux ? Quelles coopérations faut-il mettre en œuvre avec les établissements à l'étranger ? Avec quels objectifs ? Cherche-t-on des opportunités pour nos étudiant-e-s ? Souhaite-t-on l'augmentation du nombre d'étudiant-e-s étranger-e-s dans nos écoles ? Veut-on des échanges de compétences, entre autres pour développer les enseignements artistiques là où ils sont absents dans le monde ? Faut-il créer des campus à l'étranger ? Mettre en place des VAE (validation des acquis de l'expérience) ? Participer aux politiques de coopération des collectivités et au rayonnement de la France ? Les relations internationales se transforment pour tout le secteur de l'enseignement supérieur à l'heure de la globalisation et du boom démographique étudiant. Après le séminaire d'été de l'**ANdÉA** dédié à ces questions en 2017, tout cela doit rester au travail pour les ESAD du futur.

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 5
*Quand le design réinvente les politiques
publiques*

Design des politiques et des services publics, design des gouvernances, design des administrations publiques et de leur relation à la société et aux citoyens...

Design participatif avec les agents publics et les usager.e.s, prospective par le design, design d'expérience de services publics, etc. : le design se trouve sollicité pour accompagner les transformations en cours de l'action publique et de la démocratie, à l'échelle de l'État ou des territoires. Ces mouvements de transformation et de réinvention mettent en jeu, nationalement ou localement, la production et la circulation des connaissances et des représentations, des technologies et des savoir-faire, les formes de la création et de l'invention, et celles des patrimoines. Les pouvoirs publics ont affaire avec ces dynamiques de réinvention ou d'innovation écosystémique, qu'ils doivent appréhender, accompagner ou orienter. Dans ce mouvement, comment accompagner aussi ce qui relève du travail des valeurs et des biens immatériels ? Les valeurs portées par l'État et l'action publique, par les territoires et les collectivités locales, ou des communautés, mais aussi les valeurs immatérielles portées par l'art et le design – vecteurs d'une identité des « Beaux-arts » ou de la création de France –, également objet de la gouvernance publique. L'atelier conjuguera ces deux aspects – formes du design pour l'action publique et politiques publiques des valeurs et biens immatériels de la création.

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 6

***Ce design en école d'art :
un état des lieux
et des orientations pour le futur***

Ce design en école d'art : adopté, révisé, questionné, le design du XXI^e siècle poursuit sa progression. Le mot a intégré le vocabulaire des décideurs et décideuses, du politique à l'acteur économique, mais ses appréhensions variées, de la recherche-crédation à l'outil méthodologique, donnent lieu à des débats représentatifs de la difficulté à le cerner. Les formations se multiplient dans le secteur privé tandis que l'offre de l'Éducation Nationale se structure avec le DNMADe et que les formations universitaires se développent. Quels sont les enjeux de l'enseignement du design en écoles d'art ? Comment rendre lisibles nos spécificités, nos recherches ? Comment se positionner à l'international ? Comment se présenter aux lycéen·ne·s, aux côtés des classes préparatoires artistiques sous agrément du ministère de la Culture ? Quelles évolutions pédagogiques sont à engager par nos écoles, celles déjà à l'œuvre et celles qu'il va falloir inventer ? Peut-on décrire le système public dans son entier en précisant nos différences et complémentarités, en termes d'enseignements, d'attendus, de débouchés ?

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 7

***Les écoles d'art et les politiques
territorialisées de démocratisation
artistique et culturelle***

Les écoles d'art se sont emparées des politiques publiques de démocratisation culturelle : culture santé, culture prison, culture handicap, culture et politique de la ville, etc. Elles occupent une place charnière dans la filière qui va de l'enfance, des amateurs, des publics éloignés ou empêchés à l'enseignement supérieur : diversifier et élargir le vivier de l'éducation artistique, c'est aussi élargir le bassin de recrutement de l'enseignement supérieur et participer de la diversification des scènes artistiques futures. C'est aussi proposer aux étudiant·e·s et aux diplômé·e·s des situations artistiques nouvelles. Si la mission centrale des écoles d'art est bien l'enseignement supérieur, celles-ci sont aussi de vrais vecteurs de démocratisation. Non seulement elles participent à la formation des futur·e·s acteurs et actrices de l'éducation artistique mais elles prennent part aussi à l'éducation par la pratique, à la fréquentation des artistes et des œuvres et à l'éducation à l'image. Quels financements dédiés encadrent cette activité ? Comment les écoles d'art s'insèrent-elles dans les politiques interministérielles du ministère de la Culture et les politiques de développement culturel des collectivités ? Comment s'articulent les différentes politiques publiques dans ce domaine ? Quel en est le pilotage national et territorial ? Allons-nous vers une gouvernance métropolitaine de l'éducation artistique et culturelle ? Qu'apportent les pactes entre l'État et les collectivités concrètement ? Qu'en est-il au sein d'un EPCC qui associe l'État et des collectivités ? Un cas d'école pour réfléchir à la gouvernance de la démocratisation artistique à l'issue de la réforme territoriale ?

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 8

***Place et rôle des écoles supérieures
d'art et design dans la structuration
et la dynamisation de l'enseignement
supérieur et de la recherche***

Depuis une dizaine d'années, l'enseignement supérieur et la recherche se sont reconfigurés selon une politique de regroupement territorial pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Pour les écoles de création, une telle reconfiguration porte avec elle ses risques, au premier rang desquels celui de l'académisation, et ses chances, notamment l'ouverture sur d'autres champs. Quels sont aujourd'hui la place et le rôle des écoles supérieures d'art et design dans cette politique ? Est-elle satisfaisante ? Peut-on en faire un bilan général ou ne peut-on que se rendre à l'évidence de la disparité des situations ? Ne peut-on alors, dans ce dernier cas, préciser ce que serait une organisation satisfaisante ? Peut-on attendre davantage de cette politique ? Il s'agira d'esquisser un état des lieux et de dégager quelques perspectives, en interrogeant notamment les politiques et les structures : politiques de site des ComUE, réseaux régionaux de grandes écoles, schémas régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), compétences des régions en termes d'enseignement supérieur, voire des autres collectivités. Mais aussi les dynamiques, les synergies et les mutualisations qui peuvent s'engager avec les autres écoles supérieures Culture et les établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur : innovation pédagogique, interdisciplinarité, nouvelles formations, tiers lieux, effets campus, programmes *Égalité des chances*...

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 9

*Filière et écosystème de l'art,
des artistes et des professionnel·le·s
de l'art sur le territoire*

En 2014, sur le modèle des SOLIMA (schémas d'orientation et de développement des lieux de musiques actuelles), le ministère de la Culture a créé les SODAVI (schémas d'orientation et de développement des arts visuels) pour inciter les professionnel·le·s d'un territoire donné et leurs collectivités territoriales à travailler à une meilleure connaissance du terrain comme pour établir des préconisations pour développer le secteur. Dans un même temps, le CIPAC (Fédération des professionnel·le·s de l'art contemporain) a accompagné la création annoncée du CNPAV (Conseil national des professionnel·le·s des arts visuels), espace de concertation des professionnel·le·s de l'art contemporain qui doit contribuer à la structuration du secteur. Cet atelier vise à définir comment les écoles supérieures d'art et de design participent au développement, sur leur territoire comme au niveau national, de la filière et de l'écosystème de l'art contemporain, et plus largement comment elles contribuent à la vie artistique des territoires. Il s'agira aussi de témoigner de l'engagement des professionnel·le·s de l'art dans l'accompagnement des débuts de carrière des jeunes diplômé·e·s.

ATELIERS EN PARALLÈLE
(un au choix,
à l'EESAB-site de Rennes)
Vendredi 07 septembre 2018
🕒 9h30/11h30

Atelier 10
Artiste et designer
— un métier et des carrières ?

Diplômé.e.s des écoles d'art et de design, ils/elles continuent d'expérimenter non seulement dans la création des formes plastiques mais également dans leurs parcours professionnels, dans leur inscription dans le monde contemporain, dans leurs économies. Seront posées les questions du devenir des diplômé.e.s en art et en design ; du panel des débouchés, incarnés par des parcours de designers et d'artistes marqués par la polyactivité et donc du rôle et de l'évolution des écoles face à ce constat. L'atelier propose aussi de clarifier la définition de l'artiste et du designer dans la perspective de faire reconnaître leurs compétences et pour qu'ils et elles soient ainsi considéré.e.s comme des partenaires des politiques culturelles publiques. De cette question découleront les problématiques des statuts et de la rémunération des créatrices et créateurs.

L'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art

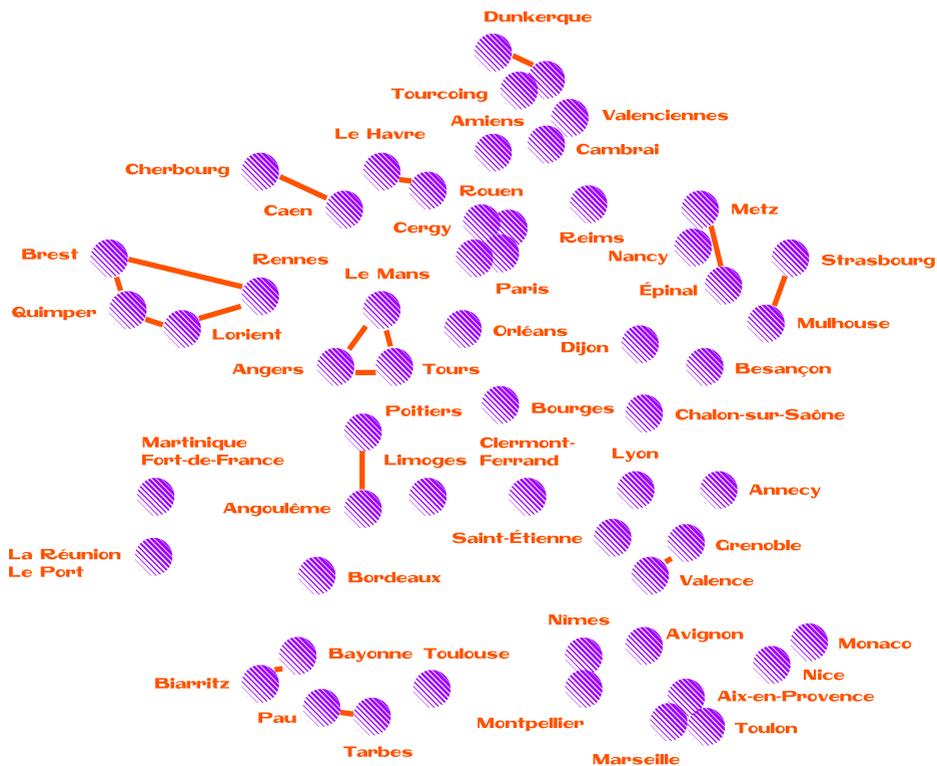
Créée en 1995, l'**ANdÉA** fédère les écoles supérieures d'art sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture. Ces établissements d'enseignement supérieur et de recherche délivrant des diplômes nationaux dans le cadre du LMD et des 3^{es} cycles et post-masters professionnels, sont représentés au sein de l'**ANdÉA** par plus de 200 membres : enseignant·e·s, étudiant·e·s, directrices et directeurs, administratrices et administrateurs, chef·fe·s de services.

Mettant en réseau des écoles d'art et design de toutes envergures et de tous les territoires, l'**ANdÉA** est une plate-forme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité de l'enseignement supérieur artistique par la création.

Elle défend un modèle de formation et de recherche singulier qui se caractérise par le primat de la référence au champ artistique contemporain, aux figures de l'artiste et de l'auteur et par une pédagogie fondée sur l'expérimentation, le jugement critique et le projet personnel de l'étudiant·e.

L'**ANdÉA** entend plus largement contribuer au débat d'idées contemporain, en faisant valoir, à une époque où l'éducation et la créativité sont des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance, le modèle émancipateur des écoles supérieures d'art.

RÉSEAU ANdÉA DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART ET DE DESIGN PUBLICQUES



Les Beaux-Arts : des diplômes nationaux du ministère de la Culture dans le schéma LMD, une formation à la création par la création, une immersion dans les milieux professionnels de l'art et du design.

Diplôme national d'art ● Diplôme national supérieur d'expression plastique ● Diplôme supérieur de recherche en art ● Doctorat ● Postdiplômes professionnels ● Classes préparatoires ● VAE ● Formation continue ● Pratiques amateurs

- École supérieure d'art d'Aix-en-Provence
- École supérieure d'art et de design d'Amiens
- École européenne supérieure de l'image,
Angoulême – Poitiers
- École supérieure d'art Annecy Alpes
- École supérieure d'art d'Avignon
- Institut supérieur des beaux-arts de Besançon
- École supérieure d'art Pays Basque, Biarritz – Bayonne
- École supérieure des Beaux Arts de Bordeaux
- École nationale supérieure d'art de Bourges
- École européenne supérieure d'art de Bretagne,
Brest - Lorient - Quimper - Rennes
- École supérieure d'art et de communication de Cambrai
- École supérieure d'arts & médias, Caen – Cherbourg
- École nationale supérieure d'arts de Paris – Cergy
- École média art Fructidor, Chalon-sur-Saône
- École supérieure d'art de Clermont Métropole
- École nationale supérieure d'art de Dijon
- École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais,
Dunkerque – Tourcoing
- École supérieure d'art de Lorraine, Épinal – Metz
- Campus caraïbéen des arts, Fort de France, La Martinique
- École supérieure d'art et design, Grenoble – Valence
- École supérieure d'art et design, Le Havre – Rouen
- École supérieure d'art de La Réunion, Le Port
- École nationale supérieure d'art de Limoges
- École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
- Les Beaux-Arts de Marseille
- Pavillon Bosio – École supérieure d'arts plastiques
de la ville de Monaco
- École supérieure des beaux-arts de Montpellier
contemporain – MoCo
- Haute école des arts du Rhin, Strasbourg-Mulhouse
- École nationale supérieure d'art et design de Nancy
- La Villa Arson – École nationale supérieure d'art de Nice
- École supérieure des beaux-arts de Nîmes

- École supérieure d'art et de design d'Orléans
- École nationale supérieure des Arts Décoratifs, Paris
- École nationale supérieure des beaux-arts de Paris
- Les Ateliers – École nationale supérieure de création industrielle, Paris
- École supérieure d'art des Pyrénées, Pau – Tarbes
- École supérieure d'art et de design de Reims
- École supérieure d'art et design de Saint-Étienne
- École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée
- Institut supérieur des arts de Toulouse
- Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing
- École supérieure d'art et de design Tours – Angers – Le Mans
- École supérieure d'art et de design de Valenciennes

SOUND AND VISION

MUSIQUE POP & ARTS PLASTIQUES



DJ MAT

21H - JEUDI 6 SEPT. 2018
BISTROT DE LA CITÉ
7 RUE SAINT-LOUIS À RENNES

